

AIGUES-MORTES PENITENTS BLANCS

Avril 2008 a été pour notre Confrérie un moment fort autour du 150ème anniversaire des apparitions de la Très Sainte Vierge Marie. Le Chemin International des Confréries nous ayant tous conduits sur le lieu des apparitions, nous avons pu ainsi prier ensemble au sein d'un vaste rassemblement de Pénitents, renforçant davantage nos liens spirituels et de fraternité.

Nous avons eu également la joie d'accueillir dans nos Remparts, pour les Fêtes de la Saint Louis, Monseigneur Robert Wattebled, Evêque de Nîmes, ainsi que Monseigneur Georges Pontier, Archevêque de Marseille, sans oublier les nombreuses Confréries et Ordres qui nous font l'amitié de participer à ces rencontres chrétiennes.

Les liens étroits que nous avons établis avec la Confrérie des Pénitents Bleus des Saintes Maries de la Mer nous ouvrent les portes de la magnifique église fortifiée dominant la mer. En ce mois d'Octobre, le pèlerinage des Saintes Maries s'est déroulé en présence de Monseigneur Christophe Dufour, tout nouvellement nommé Archevêque d'Aix en Provence et d'Arles, qui nous a accompagnés dans nos prières et nos chants, et soutenus dans notre recueillement.

L'année 2008 s'est achevée par le pèlerinage des Gardians qui s'est déroulé à Lourdes les 25 et 26 octobre sous un ciel bleu, à l'image de la ceinture de la Vierge Marie. Ce fut encore un grand moment de prières et de communions parmi de nombreux malades de tous âges entourés de leurs aides bénévoles.

Au quotidien, notre Confrérie continue ses démarches administratives lourdes et complexes dans le cadre des travaux de restauration du gros œuvre de la Chapelle et des œuvres d'art qu'elle abrite, et ce, dans le souci de maintenir et transmettre aux générations futures une belle page d'histoire vivante, née depuis plusieurs siècles, dans le respect des valeurs humaines et spirituelles auxquelles nous sommes profondément attachés.

Enfin, c'est avec grand plaisir qu'avec la Confrérie des Pénitents Gris d'Aigues-Mortes, nous accueillerons en notre belle Cité, en 2010, la Maintenance des Confréries de Pénitents de France et de Monaco pour son assemblée générale annuelle, sous la présidence de Monseigneur Bernard Barsi, Archevêque de Monaco, et plus particulièrement. Aumônier Général des Confréries de Pénitents.

Notre Confrérie reste soucieuse de récolter des fonds pour venir en aide aux nécessiteux et accidentés de la vie, notamment en organisant une brocante, en vendant des pâtisseries, en organisant dans la Chapelle des concerts, en faisant visiter les lieux selon les périodes, en recueillant des dons, et toutes autres activités utiles.

AIGUES-MORTES PENITENTS GRIS

L'Année 2008 s'achève sous les meilleures nouvelles de nos activités fraternelles.

Nous avons participé dans la chapelle de nos frères pénitents blancs, le samedi 15 mars à la célébration de la Messe des Rameaux.

Nous étions présents du 04 au 06 avril à LOURDES, au Chemin International des Confréries, la clémence du temps nous a permis d'assister régulièrement à tous les offices.

En ce mois de mai, nous avons renouvelé une démarche administrative en Préfecture, les Statuts de notre Association, avec quelques points très importants qui nous reconforteront dans l'avenir.

La fidélité de nos frères pénitents, Charles REY, Gérard MEZY, et Edmond SAVARY permet d'assurer, du mois de juillet au 25 septembre, l'ouverture journalière de notre Chapelle, pour des visites guidées auprès de nombreux visiteurs, ravis de connaître enfin ce monument historique. Les journées du Patrimoine, au mois de septembre, ont encore une fois été une magnifique réussite.

Grande participation au défilé des Fêtes Médiévales de la Saint-Louis, et de la célébration de la grande Messe par Monseigneur Georges PONTIER Archevêque de Marseille, Monseigneur Robert WATTEBLED Evêque de Nîmes, assisté du Père Robert CARRARA dans l'Église de Notre Dame des Sablons.

Dans la continuité des grands travaux de notre Chapelle, nous avons repris contact et collaboration avec la D.R.A.C. Cette rencontre a eu lieu le mardi 4 novembre avec Monsieur Robert JOURDAN, Conservateur Régional des Monuments Historiques, ainsi que ses assistants, qui nous ont fourni une grande partie des éléments d'un dossier important dans la suite des travaux.

Nous avons rejoint nos frères pénitents blancs dans leur chapelle le vendredi 7 novembre pour la célébration de la messe des défunts, le lendemain 8 novembre nos frères pénitents se sont joints à nous dans la cour et le grand couloir de notre chapelle pour partager notre conviviale castagnade dans une atmosphère chaleureuse et un accueil sympathique.

Je profite de ce mot pour remercier tous nos frères Pénitents Gris, qui, tout au long de l'année, contribuent, par leurs dons, leurs cotisations, et leur présence confraternelle, au maintien de la vie de notre Confrérie.

Le Secrétaire, Richard
Mouret

AIX EN PROVENCE BOURRAS

En cette année 2008, notre confrérie a été endeuillée par la naissance au ciel de deux de nos frères pénitents.

Tout d'abord, notre frère l'abbé Thomas Favet décédé le jeudi saint 20 mars à l'âge de 86 ans. Né au Vietnam le 13 octobre 1920 dans une humble famille et aîné de neuf enfants, il entre au séminaire où il est ordonné prêtre pour son pays, le 26 juin 1947. Il poursuit par la suite des études de théologie à Rome. Les événements politiques lui feront gagner la France où, il exercera les fonctions de vicaire dans une paroisse aixoise puis deviendra chapelain de deux congrégations religieuses. Très attaché à la liturgie latine et grégorienne, il célébrera la forme ordinaire selon la stricte réforme du Concile Vatican II mais aussi la forme extraordinaire dans notre chapelle où il a demandé d'être reçu comme frère pénitent le 6 juin 1976. Sa vie tout entière a été une vie de prière. En premier lieu par la célébration quotidienne de la messe et par l'adoration eucharistique mais aussi par la rencontre avec Marie, plus particulièrement sous le vocable de N.D de Fatima à laquelle il adressait sa propre salutation dans la récitation tous les jours du rosaire. Au cours de sa vie, une rencontre exceptionnelle marquera son existence, celle du Saint Padre Pio qu'il verra à plusieurs reprises et pour lequel il aura une grande vénération. Musicien, il composera de très nombreux cantiques en vietnamien qui sont toujours chantés dans les paroisses de son pays d'origine. Dans son testament, l'abbé Thomas Favet laissait cette phrase « j'ai vécu pauvre, je meurs pauvre », nous invitant à méditer les Béatitudes.

Puis notre frère Jean Beranger le 2 octobre à l'âge de 89 ans. Né à Tunis le 10 novembre 1919, il fait des études de médecine à Montpellier. Après sa thèse, il entre en 1956 à l'abbaye bénédictine d'En Calcat comme novice mais doit renoncer l'année suivante pour des raisons de santé. Il reprend alors son métier de médecin qui le conduira à Aix. Il entrera dans notre confrérie en 1962 jour de la fête de l'Ascension. Pendant de nombreuses années, il a exercé au sein de la confrérie la charge de maître de chapelle rassemblant autour de lui une dizaine de choristes plus particulièrement attachés au chant grégorien mais aussi au chant polyphonique. Notre frère était également membre de l'Ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem et plusieurs chevaliers de l'Ordre étaient présents à la messe de funérailles. Ses obsèques, tout comme pour notre frère l'abbé Thomas Favet, ont eu lieu dans notre chapelle selon nos coutumes et après l'absoute, nous avons renouvelé la protestation de foi qu'ils avaient prononcée, l'un comme l'autre, au jour de leur entrée dans notre confrérie :

*« Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit Ainsi soit-il. Moi
malheureux et misérable pécheur, racheté par le très précieux sang de Notre Seigneur Jésus Christ, je confesse en présence de la Très Sainte Trinité, de la glorieuse Vierge Marie, de Saint Jérôme, de mon bon Ange, de toute la Cour céleste, et de vous mon Père, que je suis et que je veux mourir fils obéissant à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ; je crois pareillement, et je confesse tout ce que Dieu a révélé et nous a proposé par son Eglise de croire, et enfin je crois tout ce qu'un vrai chrétien doit croire ; et s'il m'arrivait, ce que Dieu ne veuille, que par l'astuce du démon, ou par la violence de quelque maladie, je dise, je pense ou fasse quelque chose de contraire à ce que dessus, je proteste dès à cette heure, comme pour lors, que je ne prétends ni ne veux y donner aucun consentement ».*

Après les condoléances, nous les avons accompagnés à leur dernière demeure pour les ultimes prières et bénédiction.

La vie de notre confrérie durant cette année 2008 a suivi son cours habituel marqué plus particulièrement cette année par le cent cinquantième anniversaire du Couronnement de Notre Dame de la Seds. En effet, le 8 décembre 1857, Monseigneur Chalandon, intronisé depuis peu sur le siège d'Aix, venait s'agenouiller dans notre ancienne cathédrale devenue au XIX^e siècle Notre Dame de La Seds pour couronner la vénérable Vierge conservée dans cette église. A cette époque, nos frères bourras participèrent aux diverses cérémonies.

Le vendredi 7 décembre 2007, à l'initiative de plusieurs laïcs, pour commémorer cet anniversaire a eu lieu à la cathédrale Saint Sauveur, une messe pontificale suivie d'une procession dans la ville autour de la Vierge de la Seds transportée par des fidèles. Entourée de plusieurs de nos frères portant chacun une lanterne, la Vierge a rejoint son sanctuaire.

Cette longue procession était fermée par le clergé et par notre archevêque Mgr Claude Feidt en chape, coiffé de sa mitre et veillant sur son troupeau avec sa crosse. Cette cérémonie se termina par un Salut du Saint Sacrement et des chants mariaux. Ce sanctuaire était, jusqu'après le dernier conflit mondial, un centre de pèlerinage très important pour la ville d'Aix qui rassemblait des milliers de personnes. De nos jours, ce lieu semble bien oublié des fidèles, toutefois des messes y sont toujours célébrées et le chapelet y est récité et médité régulièrement. A l'issue de cette cérémonie, il a été envisagé de renouveler pour le 8 décembre 2008, cette dévotion mariale.

Nous avons eu une grande joie et une grande peine, lorsque nous avons appris que Sa Sainteté Benoît XVI avait élevé notre archiprêtre tout récemment nommé à la Cathédrale d'Aix, au rang d'évêque pour le diocèse de Laval.

Grande joie pour ce saint prêtre, choisi parmi l'immense troupeau des serviteurs du Christ pour devenir un des successeurs des apôtres et grande peine pour notre diocèse et notre cathédrale qui perd un infatigable messenger de la parole de Dieu.

Il restera proche des aixois par les liens qui unissent nos deux diocèses dans la présence à Aix sur le sublime retable du Buisson Ardent de Nicolas Froment peint en 1476, de Jeanne de Laval, seconde épouse du Comte de Provence, le roi René d'Anjou.

En cette année 2008, notre Maintenance annuelle des confréries de Pénitents s'est tenue à Lourdes avec la présence de plusieurs centaines de pénitents dont plusieurs de nos frères. Ce cent cinquantième anniversaire des Apparitions de Notre Dame à une très humble bergère pour lui faire annoncer au monde son Immaculée Conception devrait nous combler de joie car tout comme Notre Seigneur, Marie s'adresse aux plus petits, aux plus faibles, aux plus pauvres pour faire entendre son message céleste.

Nous préparons activement la Maintenance 2009 qui se tiendra comme vous savez déjà tous, à Aix, capitale historique de la Provence. Nous serons très heureux de vous recevoir dans notre très belle ville où nous espérons pouvoir vous réserver le meilleur accueil possible bien qu'il sera difficile de faire mieux que les précédentes Maintenances tenues dans vos villes respectives.

Pour donner une note historique sur notre confrérie aixoise qui est presque très jeune au regard, par exemple des Pénitents Gris d'Avignon, je voudrai évoquer le statut des frères Pénitents Gris dits Bourras d'Aix dans le cadre de leur situation dans la société aixoise depuis notre fondation le 12 novembre 1677 jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Nous avons compté parmi nos frères : plusieurs membres du clergé dont un archevêque, vingt trois prêtres, un religieux servite ; plusieurs juristes membres du Parlement de Provence dont un président à mortier, un procureur, deux commis greffiers, trois conseillers, un huissier mais aussi des membres de la Cour des Comptes Aides et Finances dont deux présidents , un procureur , douze conseillers, deux greffiers , mais encore d'autres juristes tel que vingt six avocats, cinq avoués, un conseiller du Roi référendaire aux chancelleries, un conseiller du Roi président trésorier général de France en la Généralité de Provence, un conseiller du Roi délégué de l'Intendant, deux huissiers audienciers au siège pénal, deux huissiers près le Tribunal Civil de l'Instance, un juge royal au Siège d'Aix, , un procureur du Roi, un secrétaire d'avocat, un secrétaire du Sénéchal, un secrétaire aux prisons d'Aix, trois notaires royaux, un trésorier général de France,

La diversité sociale est présente dans notre confrérie depuis notre fondation et c'est ainsi que l'on compte aussi parmi nos membres quatre aubergistes, un bijoutier, un bottier, un boucher, quatorze boulangers, deux bourreliers, trois chapeliers, un charcutier, trois charrons, un chaudronnier, deux commis marchand, un commis au bureau de la poste aux lettres, un confiseur, trois cordiers, seize cordonniers, un débitant de tabac, un distillateur, quatre doreurs, trois droguistes, deux ébénistes, deux fabricants de bas, un fabricant de cartes, quatre fabricants de chaises, cinq ferblantiers, trois fondeurs, un fontainier, huit fourgonniers, trois fourniers, deux horlogers, un imprimeur d'indiennes, trois jardiniers, dix maçons, un maître maréchal, trente huit marchands, un maréchal-ferrant, vingt six menuisiers, un orfèvre, un parfumeur, deux passementiers, deux pâtissiers, neuf peintres, trois perruquiers, un peseur public, quatre plâtriers, un potier en étain, un quincaillier, un receveur, un receveur de la loterie royale, deux relieurs, , un revendeur, trois sacristains, sept

sculpteurs, deux selliers, cinq serruriers, deux taillandiers, quatre tailleurs d'habits, trois tailleurs, trois tailleurs de pierre, cinq tanneurs, cinq tapissiers, deux teneur de livres, deux tisserands, un tondeur de drap, trois tonneliers, un tourneur, deux vermicelliers, deux vitriers, un voiturier.

La confrérie compte encore dix sept bourgeois, un conservateur de musée, un consul de la Ville, un docteur en médecine, un écrivain, huit écuyers, cinq employés, un instituteur, un lieutenant des vaisseaux du Roi, un médecin, deux ménagers, dix négociants deux praticiens, trois professeurs, et enfin trente neuf propriétaires, sans compter plusieurs membres dont les professions ne sont pas mentionnées.

Nous pouvons observer que les frères formant notre confrérie au cours des siècles appartenaient à l'ensemble de la société aixoise et sont un reflet juste de la population de notre ville. Il en est de même pour les frères agrégés. En ce qui concerne les sœurs de notre confrérie, beaucoup d'entre elles sont sans profession mais tout de même, nous trouvons des jardinières, des tailleuses, des tapissières, des lingères, des coiffeuses, des infirmières qui côtoient au sein de notre compagnie des rentières, des propriétaires, des religieuses. De nos jours, nous continuons à recevoir au sein de notre confrérie des membres exerçant des professions diverses. Toutefois cette diversité d'antan est moins présente en ce début du XXI^e siècle.

Frère Bernard TERLAY
Recteur



AVIGNON

PENITENTS GRIS

Le 575^{ème} Anniversaire du Miracle des Eaux

Chaque année, la Confrérie renouvelle dans sa chapelle, au cours de la messe du 1er dimanche de l'Avent, tous les signes que Dieu a voulu apporter aux habitants d'Avignon le 30 novembre 1433 par le Miracle des Eaux. La Confrérie des Pénitents Gris d'Avignon a souhaité, pour cet anniversaire, donner à cet évènement historique, un rappel inhabituel. Pendant trois jours, la chapelle a retrouvé sa fonction comme lieu d'Adoration, d'enseignement, de signe visible de l'exercice de la puissance de Dieu.

En écoutant les différentes homélies ou exhortations proclamées au cours de ces cérémonies, chaque fois le miracle est renouvelé, renouvelé par la conversion de chacun, grâce à la puissance de l'Eucharistie et de Sa Présence Réelle.

Ce fut le vendredi soir, par le Frère Marie-Christophe, curé de St Ruf qui nous donna cet enseignement en prélude de la soirée d'Adoration :

« Les eaux qui s'ouvrent, nous remettant bien évidemment dans un contexte pascal, Dieu lui-même ouvre un passage pour son peuple, et là c'est le fils lui-même qui dans son eucharistie ouvre un passage pour qu'on vienne à lui. Ce miracle est bien la puissance de Dieu comme tous les miracles de Dieu et qui manifeste aussi la réalité de la présence divine dans l'hostie au Très Saint Sacrement de l'autel, comme une sorte de théophanie donnée ici, certes pour ceux qui en ont été témoins, mais aussi sans doute pour tous les habitants d'Avignon et pour nous encore aujourd'hui. Alors il me semble qu'il faut essayer tout d'abord laisser Dieu lui-même nous émerveiller et nous interroger, pour que nous ressortions peut-être de cette soirée différents, certainement, mais aussi pour que nous puissions témoigner de ce que nous aurions vu. D'abord je voudrais m'arrêter avec vous sur cette vérité de la présence du Christ, vrai Dieu et vrai Homme. Le Christ ici dans cette chapelle a réalisé cette théophanie, digne de Dieu, Il l'est. Cette théophanie qui fait appel à notre foi, cette foi précisément que les auditeurs de Jésus n'ont pas forcément eu, pourtant Jésus leurs a répété abondamment : « Celui qui croit à la vie éternelle » et faisant appel à cette foi pour écouter son enseignement. Sur lui-même comme pain de vie comme nouvelle manne donnée aux hommes, non plus la manne de Moïse qu'il est lui-même, c'est comme un regard intérieur pour discerner aujourd'hui encore dans nos églises au cours de l'eucharistie dominicale qui parfois reste très simple et très pauvre, pour discerner dans ce regard intérieur qui vient de Dieu, qui est un don de Dieu. »

Le lendemain au cours de la messe du Miracle célébrée le samedi à la Métropole, Mgr J.P.Cattenoz, Archevêque d'Avignon, rappela la force et la puissance de Dieu par l'Eucharistie. « Le Roi a voulu expier les injures faites à Dieu en venant dans cette église des Pénitents pour adorer le Saint-Sacrement. Et il y venait, lui le Roi de France vêtu d'un sac de couleur grise, ceint d'une corde et une torche à la main nous disent les historiens. Et Dieu a voulu, comme pour confirmer l'importance de cette démarche d'adoration du Saint Sacrement, en apportant son sceau à travers le Miracle du partage des Eaux que vous connaissez tous. Et il me semble que c'est une invitation pour nous, aujourd'hui à redécouvrir par delà l'importance du sacrifice eucharistique dominical, de l'eucharistie dominicale de redécouvrir l'importance de l'adoration eucharistique qui prolonge la messe.

Et là j'aimerais lancer des idées avec l'aide des pénitents, si dès l'année prochaine ils ne pouvaient pas après la messe, que nous aurons célébrée solennellement dans la métropole, descendre en procession dans leur chapelle de pénitent et assurer l'adoration eucharistique du soir jusqu'à l'eucharistie du lendemain matin. Il me semble que nous avons besoin de reponctuer nos années liturgiques de temps forts d'adoration. Et je demande aux pénitents comme je serai amener à le demander à d'autres, et je crois vraiment quand nous regardons l'histoire, c'est une des missions et même la grande mission qui leur est confiée, c'est d'être aux pieds du Saint-Sacrement. Et je voudrais vraiment que dans notre église les baptisés puissent venir s'asseoir aux pieds de notre Seigneur pour lui demander qu'il nous transforme, qu'il nous transfigure pour que nous soyons vraiment remplis et débordants de sa présence, de son amour.... C'est vraiment une mission qu'il nous faut retrouver, tous les baptisés pour que le Seigneur puisse nous combler de grâces et être avec nous, puisse rejoindre tous les hommes et les femmes d'aujourd'hui. Alors c'est vraiment important que cette fête du Miracle des Eaux et de l'Adoration Eucharistique, implanté dans cette chapelle, car c'est vraiment le Saint Père lui-même qui à la suite de la dévotion que le Roi Louis VIII avait commencée dans cette chapelle, a ordonné que le Saint Sacrement soit exposé jour et nuit à perpétuité dans cette chapelle. Et moi je souhaite à nouveau que le Saint Sacrement puisse être exposé dans notre église diocésaine jour et nuit en permanence, pour que nous puissions être comblé des grâces du ciel et pour que notre église puisse retrouver un dynamisme de croissance au cœur et dans le monde d'aujourd'hui. »

Les archives de la Confrérie conservent un sermon prononcé en 1753 pour le 310^{ème} anniversaire du Miracle. La trame du thème développé est l'épisode de l'Ancien Testament de la Translation de l'Arche d'Alliance.

« Déjà ce temple que David avait en vain voulu édifier, et dont il avait pris tant de soin de ramasser les précieux matériaux, ce temple qu'il avait si souvent recommandé à son fils avant sa mort, ce temple digne ouvrage de la sagesse et de la pompe de Salomon, ce temple ou toutes les finesses de l'art avaient été épuisées, ou l'on ne s'était servi que des métaux les plus précieux et des bois les plus odorants, ou l'on n'avait employé que les mains des ouvriers les plus savantes et les plus industrieuses ; ce temple, dis-je, unique lieu destiné à l'adoration du Dieu d'Israël, avait été entièrement accompli avec beaucoup de diligence ; il n'était plus question que d'y transporter l'arche de l'alliance du Seigneur, qui avait été l'unique motif d'un ouvrage si somptueux, il fallait enfin fixer ce gage éclatant de la bonté d'un Dieu pour les enfants de Jacob, et le placer dans un lieu digne de sa grandeur.

Alors, dit le texte sacré, les anciens d'Israël s'assemblèrent dans un jour solennel, les princes, les tributs, et tous les chefs des familles vinrent trouver le roi Salomon dans Jérusalem pour transporter l'arche du Seigneur du lieu où elle était, et les prêtres la portèrent dans celui qui avait été préparé dans le milieu du temple, dans le saint des saints et sous les ailes des chérubins.

Mais que pensez-vous, Messieurs, quel fut l'esprit qui anima les israélites, lorsqu'ils célébrèrent avec tant de pompe la translation de l'arche du Seigneur ?

Pourquoi pensez-vous qu'ils voulurent la placer dans un lieu si honorable, au milieu de leur temple, dans le saint des saints, et sous les ailes des chérubins ?

Ce fut, n'en doutez pas, Messieurs, afin de témoigner leurs reconnaissances pour tant de prodiges que le tout puissant avait opéré en faveur de leurs pères par ce gage de sa protection et attirer celle de tous leurs descendants en leur en procurant ainsi la connaissance ; ce fut aussi afin d'augmenter la vénération des peuples pour cette maison de sainteté, et attirer incessamment par ce moyen de nouveaux bienfaits à ceux qui y viendraient avec les dispositions requises, tel fut aussi sans doute votre dessin, pieux confrères, dans cette célèbre translation du gage précieux de l'amour de Jésus Christ pour son église, vous voulûtes premièrement lui marquer votre reconnaissance par toutes les merveilles qu'il a opérées en faveur de vos pères, et exciter celle de toute la postérité en les faisant connaître aux siècles les plus reculés.

Vous voulûtes aussi par là augmenter la vénération des fidèles pour ce lieu saint et procurer ainsi de nouveaux bien faits à ceux qui s'en approcheraient avec les dispositions et le respect convenable, et j'ai lieu de présumer que telle est encore votre intention dans ce jour consacré pour solenniser la mémoire de cette translation.

C'est aussi pour la seconder que j'entreprends de montrer dans ce discours les prodiges que le Seigneur a opérés en faveur des vos ancêtres par le Sacrement de nos autels, ce sera le sujet de ma

première partie, la vénération et le respect que nous devons avoir pour cette auguste chapelle qui renferme l'Auteur de tant de merveilles, ce sera le sujet de la seconde. »

La comparaison des thèmes abordés à deux siècles d'intervalle, montre une évolution dans la catéchèse autour du sens du mot Miracle et de la signification qu'on lui donne aujourd'hui.

St Thomas définit l'évangile comme une « alliance de l'homme avec Dieu » qui prend la forme de l'Incarnation, de la grâce sanctifiante et de la Vision.

Le miracle se déploie tout entier dans ce cadre.

St Thomas décrit ainsi deux espèces de miracles, en dépendance de ces deux sommets : les miracles qui sont intrinsèquement liés à l'Incarnation rédemptrice, tels la conception et la naissance virginales, la mort et la résurrection du Christ, sa présence eucharistique :

→ Miracles cachés **qu'il faut** croire,

ou bien les miracles de la Vision, comme les guérisons ou notre Miracle des Eaux :

→ Miracles manifestes **qui font** croire,

Ainsi l'évangile apparaît-il traversé, de part en part, par la logique du miracle qui tient le croyant et le théologien dans une attitude souvent évoquée par Thomas : l'admiration de la puissance de Dieu.

Ce qui était prodigieux au XVIIIème siècle, et c'est bien le cas du Miracle des Eaux, comme nous venons d'en lire un extrait dans ce sermon, le miracle était là **pour faire** croire.

Aujourd'hui l'enseignement qui nous est donné, nous présente ce Miracle davantage comme étant le moyen utilisé par Dieu pour notre conversion intérieure, pour chacun d'entre nous, pour nous permettre un choix de vie proche du Christ, pour que nous soyons transformés et transfigurés par Sa Présence, par ce miracle permanent de l'intervention divine dans les âmes qui L'accueille.

De la même manière, le thème de la Translation de l'Arche d'Alliance, tel qu'il est développé dans ce sermon du XVIIIème siècle, et donc la volonté d'ériger des lieux saints, des lieux de sanctification, là où la puissance de Dieu continue à se manifester aux yeux des hommes, pour devenir des lieux de pèlerinage, cette Translation se fait plus intime, chaque homme, chaque baptisé devient porteur de l'Arche d'Alliance, par le renouvellement du miracle eucharistique dominical et la manducation du corps du Christ.

La municipalité avignonnaise pour mettre en valeur le patrimoine a apposé une plaque explicative, proche de notre chapelle, pour décrire en quelques mots l'histoire de la confrérie et elle précise dans le texte, mais au conditionnel, qu'il y aurait eu un Miracle dans notre chapelle. Cette méfiance toute moderne à l'expression de la puissance de Dieu, n'est pas récente et déjà Pascal parlait des miracles ainsi : « *Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire* ».

Pierre Cance, 1^{er} Maître

ARCHICONFRERIE DES PENITENTS DE LA HAUTE-TINEE

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS ET NOIRS

DE SAINT-ETIENNE DE TINEE

L'année écoulée a permis à nos frères pénitents de participer au premier Chemin International des Confréries à Lourdes. Ce fut un moment confraternel, émouvant, plein de ferveur et de charité. Tous les participants pénitents, conjointes et amis étaient très priants, et cette unité nous a réunis dans la prière et les cantiques, au cours des cérémonies religieuses autour de la Vierge Marie et de Sainte Bernadette. Nous avons même partagé en notre hôtel un repas d'amitié, de retrouvailles et de souvenirs avec Monseigneur Bernard BARSÌ, archevêque de Monaco, aumônier de la Maintenance, et ancien vicaire en l'église de St Etienne de Tinée. Nos échanges ont été fructueux, réconfortants... Nous nous sommes trouvés soutenus dans la démarche engagée depuis plus de dix ans par notre frère Bernard Blanc, et qui n'a pas pu encore aboutir, « la venue dans notre confrérie de sœurs pénitentes », non-aboutissement qui est une très grande déception pour des frères pénitents et des amis des pénitents. Nous continuerons à œuvrer dans cette voie jusqu'à la finalisation de notre projet, qui d'ailleurs est bien dans « l'air du temps », égalité homme-femme, parité et non-discrimination.

Au mois de juillet, lors de la fête patronale d'Auron, nous avons renoué avec une tradition oubliée, une procession autour de la chapelle St Erige, sur l'initiative du comité des fêtes (et particulièrement Stella, Eric, Raymond...), procession qui a été suivie par une nombreuse assistance, composée d'autochtones, de pénitents, et de vacanciers. Ce pèlerinage était autrefois l'occasion de bénir les campagnes, et de protéger des intempéries la récolte de céréales, car Auron était le « grenier à blé » de St Etienne de Tinée.

Le dernier samedi de juillet a réuni autour de Notre Dame du Très Haut, près du col de la Bonette, Monseigneur Antonin Bianchi, représentant notre évêque Monseigneur Sankalé, notre curé le Père Luc Magnin, les confréries du Comté de Nice et du Haut Pays, et même d'Italie. Cette célébration en plein air, très près du ciel, a porté nos prières vers Notre Dame du Très Haut, vers Marie, Vierge et Sainte, et vers le Père Tout Puissant. Nous nous sommes rendus en procession vers le lieu de la messe, en chantant ou priant, avec de nombreuses haltes aux stations représentant les sanctuaires du haut pays.

En 2008, nous avons eu la tristesse de perdre un frère pénitent noir, Joseph Gibellin, originaire de St Etienne de Tinée, engagé depuis de très nombreuses années à nos côtés. Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure, comme tous les défunts de notre village. Nous partageons la peine de sa famille et prions pour son âme.

En décembre, le 16, Saint Etienne, notre Saint Vénééré, et patron de notre paroisse, a protégé les habitants du hameau Cialancier de la monstrueuse avalanche de neige : pas de morts, pas de blessés, malgré de nombreux dégâts matériels, destruction totale d'une maison, et dommages à d'autres habitations.

Plus que jamais, restons unis par la prière.

Frère André Brun



LE PUY EN VELAY

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Activités 2008

Au cours de l'année 2008, notre Confrérie a poursuivi ses activités comme les années précédentes..

Nos messes mensuelles ont été précédées, suivant la coutume, par une réunion spirituelle, au cours de laquelle, tout au long de l'année, nous avons réfléchi, avec les enseignements de notre Aumônier, sur l'Encyclique « *Spe Salvi* » du Pape et sur les lettres de Saint-Paul.

Pour la Semaine Sainte, nous avons participé à la bénédiction des Rameaux et à la procession jusqu'à la Cathédrale.

Le Jeudi Saint, nous avons animé la procession nocturne dans les ruelles de la vieille ville, puis a eu lieu la vénération de la Croix dans la Cathédrale, en fin de cérémonie.

Le 31 mars, fête de l'Annonciation. Nous avons conduit la procession organisée depuis l'oratoire Saint Gabriel à Aiguilhe jusqu'à la cathédrale pour la messe solennelle en ce jour de fête patronale de la cathédrale.

Une délégation importante de Confrères a participé à la rencontre internationale des Confréries à Lourdes, début avril.

Nous avons eu le plaisir de recevoir en cours d'année, le Père Emmanuel Gobilliard, nouveau Recteur de la cathédrale. Notre Recteur lui a présenté notre Confrérie, ainsi que nos différentes activités.

Le 1^{er} mai, fête de l'Ascension, nous fêtions St Joseph, patron des travailleurs. Une messe était célébrée à la cathédrale, suivie de la procession jusqu'au sanctuaire St Joseph à Espaly, proche banlieue du Puy. Les cérémonies étaient présidées par Mgr Joseph Boishu, Evêque Auxiliaire de Reims.

Pour la fête de la Visitation et la clôture du mois de Marie, nous avons animé, ce 31 mai, la procession aux flambeaux qui a conduit les fidèles, après les vêpres à la cathédrale, jusqu'au sommet du rocher Corneille pour placer notre ville du Puy et notre diocèse sous la protection de Notre Dame de France.

Au cours d'une réunion de bureau, le Recteur a fait le point sur l'avancement des travaux d'inventaire des objets de notre chapelle, ainsi que de la réception, après restauration de deux tableaux figurant à la tribune de notre chapelle, représentant la reine Marie Antoinette et le Dauphin Louis XVII.

Au cours de cette année, nous avons entrepris le tri et le classement des archives de la Confrérie. Nous avons pu ainsi reconstituer la vie de la Confrérie depuis la Révolution..

Le principe d'une messe pour personnes âgées avec réception du sacrement des malades a été évoqué au cours d'une réunion. Une rencontre avec notre Evêque et les représentants de la pastorale de la santé aura lieu avant la mise en application de cette activité..

Le 22 juin, nous fêtions Saint Jean François Régis, Apôtre du Velay et ancien Pénitent. La messe avait lieu à l'église du Collège où il a exercé son sacerdoce pendant quelques années.

Le 29 juin, notre messe mensuelle était célébrée en l'église Saint Laurent au Puy. Nous avons décidé de participer, chaque année, à une messe dans une des paroisses du Puy afin de mieux faire connaître la confrérie aux catholiques pratiquants de notre ville.

Comme chaque année, nous avons participé activement aux fêtes de l'Assomption. Ces fêtes étaient présidées par le Cardinal Vanhoye, et Mgr André Fort, Evêque d'Orléans.

Le 14 septembre, en la fête de la Croix Glorieuse, nous avons eu la joie de recevoir deux nouveaux Confrères, Gilles de Boisse et Paul Kaepelin.

Le 4 octobre, nous avons fêté le vingtième anniversaire de l'ordination épiscopale de notre Evêque, par une messe à la Cathédrale en présence de très nombreux prêtres.

A toutes ces activités, il faut ajouter l'accompagnement aux funérailles dans plusieurs paroisses, la participation à la collecte pour la banque alimentaire, et l'ouverture de notre chapelle en juillet et août, pour les journées du patrimoine et les fêtes du roi de l'oiseau.

Nous avons eu à déplorer le 6 mars, le décès d'Etienne Margerit, retiré dans une maison de retraite, mais qui fut un Confrère assidu, tant que son état de santé le lui avait permis. En décembre, notre confrère Noël Rochette est décédé des suites d'un très grave accident de la circulation. Il a été renversé par une automobile sur un passage protégé.

Madame Surrel, originaire de Craponne sur Arzon a donné à la confrérie un instrument de la Passion, représentant les trente deniers de Judas, provenant de l'ancienne confrérie des pénitents blancs de Craponne. Ce cartouche qui est dans un état remarquable a été remonté sur un manche et figure en bonne place dans nos instruments de la Passion.

En 1964 une peinture sur toile représentant l'Assomption de la Vierge Marie était restaurée. La remise en place de ce tableau était effectuée, à l'emplacement qu'il occupait précédemment, sur le mur du fond de notre chapelle, mais sans le cadre d'origine qui était inutilisable. Un nouveau cadre, identique au précédent vient d'être réalisé par notre ancien recteur. Les sculptures en bois doré du XVIIIe siècle qui ornaient le cadre ont pu être réutilisées.

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a honoré 3 membres de notre confrérie à qui il a décerné une haute distinction pontificale. Sont promus au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand nos confrères Philippe Kaepelin et Michel Ramousse. Est nommé au grade de Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand notre confrère Joël Judeaux.

Voilà le bilan de nos activités. Nous n'avons rien fait d'exceptionnel, mais nous sommes heureux de maintenir la vitalité de notre Confrérie. Nous avons de nouveaux novices qui, nous l'espérons, seront nos Confrères de demain.

Nous nous félicitons de l'excellent climat qui règne entre la Confrérie, le Recteur de la Cathédrale, et notre Evêque.

Le Maître des Cérémonies
Louis Pays





LIMOGES

CONFRERIE DE SAINT-AURELIEN

Comme tous les ans, la confrérie de St Aurélien a assuré ses activités traditionnelles, tant internes qu'externes. Elle a aussi mené à bien, en plus, trois actions importantes concernant son fonctionnement.

* Tout d'abord un comité de quatre confrères a dépoussiéré et remis à jour les statuts de la confrérie, datant de 1967, qui en avaient bien besoin. Après de nombreuses discussions, soit au sein du conseil, soit en assemblée générale, de nouveaux statuts ont été mis au point, de même qu'un nouveau règlement intérieur. Ils ont été adoptés lors d'une *assemblée générale extraordinaire* convoquée spécialement à cet effet le 28 mai 2008.

* En début d'année le conseil a proposé aux confrères une réflexion sur l'accueil éventuel des femmes au sein de la confrérie, jusqu'alors réservée aux hommes seulement. En effet de nos jours les dames sont présentes dans tous les secteurs d'activités, souvent elles revendiquent l'égalité avec les messieurs, et, de fait, la société actuelle intègre de plus en plus cette évolution. C'est pourquoi le conseil a procédé à un sondage auprès des confrères à ce sujet ; il est apparu qu'une très grande majorité était pour l'adoption de ce projet. Voté par le conseil, il a été ratifié par l'*assemblée générale statutaire* du 11 mars 2008. Désormais la confrérie est mixte. Afin de diffuser cette information, le conseil a tenu une conférence de presse le 7 octobre 2008.

* Enfin une *deuxième assemblée générale extraordinaire* s'est tenue le 2 décembre 2008 afin de procéder, conformément aux statuts de la confrérie, à l'élection du nouveau conseil, le précédent terminant son mandat fin 2008. Un certain nombre d'anciens conseillers ont été réélus et de nouveaux membres, plus jeunes, ont été élus, ce qui est une bonne chose pour l'avenir. Quant au 1er syndic (Président), il a été reconduit à l'unanimité pour sept ans de plus. (Durée normale du mandat du Président et des conseillers)

A ces trois assemblées générales, il convient d'ajouter une manifestation de sympathie et de reconnaissance organisée début septembre à l'occasion du départ du Père Bernard, Franciscain, qui assurait fidèlement le service à notre chapelle depuis une douzaine d'années. Elle s'est tenue dans notre salle de réunion après la messe dominicale de 9 h ; ce fut aussi un grand plaisir et une grande satisfaction d'accueillir par la même occasion son successeur qui se prénomme également Bernard, ça ne changera pas nos habitudes !

A propos de changement il convient bien sûr de mentionner le départ de notre Evêque Mgr DUFOUR. Unanimement regretté par les Limousins, il a été nommé archevêque coadjuteur d'Aix et Arles auprès de Mgr Claude FEIDT. Bien entendu, tous nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle mission et nous attendons avec impatience son successeur en cette veille d'Ostensions Limousines.

Décidément 2008 aura été l'année des séparations ! Après le départ de notre Evêque, puis celui de notre chapelain, nous avons déploré le départ, définitif celui-là, de notre confrère René Cibot, décédé le 10 Mai....jour de la fête de St Aurélien, Heureusement nous avons eu aussi la joie d'accueillir un nouveau jeune confrère, Pierre Lamige.

Certains s'en vont, d'autres arrivent, ainsi va la vie des hommes et des confréries.

Jean PAROT, secrétaire



LIMOGES

CONFRERIE DE SAINT-LOUP

TROIS CONFRERES DE QUALITE

Dans le temps où notre confrérie préparait activement les Ostensions de 2009, un triple deuil venait la frapper la privant d'un concours précieux. Mais ainsi l'a voulu la Providence divine. Honorer la belle mémoire de nos trois confrères reste le témoignage pieux et reconnaissant que nous leur devons.

Etienne CONRADY (1927-2008)

Le jour des Cendres, 6 février 2008, alors qu'il venait d'effectuer la quête au cours de la messe, Etienne CONRADY s'éteignait à Limoges, dans cette église du Sacré-Cœur qu'il aimait tant et qu'il avait si généreusement servie. Certes, il accédait, nous en sommes convaincus, au bonheur promis, mais pour nous, ses amis, la séparation n'en était pas moins imprévue et douloureuse car nous aurions bien souhaité apprécier encore sa belle fraternité tout comme son aide qui eût été si précieuse pour une année d'Ostensions.

Né à Tulle en 1927, après de solides études au Collège Ozanam de Limoges, sa carrière militaire le conduisit en Indochine, puis en Afrique du Nord où il effectua deux séjours avant de servir en Allemagne. Avec la retraite et le retour en Limousin, terre de ses ancêtres maternels, originaires d'Oradour-sur-Vayres, il rejoignit les services financiers du rectorat qu'il dirigea pendant plusieurs années. Accueilli au sein de notre confrérie le 28 avril 1973, il en assurera le secrétariat de 1975 à 1987, avant d'être élu second-bayle en 1987 en remplacement du regretté Docteur Jean DEBLOIS, victime d'un accident de la route. En 2005, notre Confrère ayant souhaité se voir déchargé de sa fonction, l'Assemblée Générale lui conféra l'honorariat mais avec la certitude qu'il saurait encore manifester son attachement à la Confrérie, et il en fut ainsi. Aujourd'hui nous conservons pieusement sa mémoire, lui rendant grâce pour le nombre incalculable de services rendus, pour l'oeuvre menée jusqu'au bout, pour sa confiance, pour ses conseils toujours judicieux, pour sa bonne humeur habituelle. Nous le remercions aussi pour une belle vie fermement attachée aux valeurs essentielles de la famille comme à une Foi inébranlable, éclairée et ardente. Titulaire de plusieurs distinctions militaires et civiles, le titre éminent de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand était venu couronner les nombreuses années passées au service du diocèse de Limoges, tant pour la gestion du patrimoine qu'au sein du Conseil Economique de l'Evêché.

Etienne CONRADY a su nous donner l'exemple du volontariat, du service gratuit, de l'engagement respecté sans faiblir, comme de toutes ces qualités de cœur, honneur de notre confrérie, au sein de laquelle nous avons bénéficié du beau privilège de l'accueillir fraternellement.

Louis PIMONT (1920-2008)

Nous conservons dans nos archives la photo officielle du 8ème centenaire de la Confrérie. Nous y retrouvons Louis PIMONT en 1953, qui appartenait déjà à notre fraternité depuis une bonne dizaine d'années. Ainsi était-il devenu notre doyen d'adhésion. Cet homme calme, épris de liturgie grégorienne, attaché au Limousin

dont il n'hésitait pas, à l'occasion, à utiliser la langue traditionnelle, agissant sans bruit, humblement, mais toujours avec zèle, efficacité et dynamisme. Il fut, tout au long de sa vie, attaché à la doctrine sociale de l'Eglise et rejoignit, très jeune, les Conférences de Saint-Vincent de Paul du diocèse de Limoges. Lorsqu'il abandonna la vie professionnelle, ce fut pour se mettre au service de Saint-Michel-des-Lions, sa paroisse. Le 7 décembre 2008, Louis PIMONT quittait notre monde, au terme d'une vie active et féconde, à l'issue d'une longue et cruelle maladie, ne laissant que des regrets.

Jacques MICARD (1921-2008)

Une semaine après Louis PIMONT, Jacques MICARD, écarté par la maladie de toute activité depuis plusieurs années, rejoignait la maison du Père. Parrainé par le Docteur Jean DEBLOIS, Jacques MICARD avait été admis dans la confrérie le 7 novembre 1987. Homme de foi, dévoué au service des autres, il a suivi sa route en donnant partout et toujours un bel exemple. Ce catholique à l'âme noble et généreuse aimait profondément sa confrérie à laquelle il est demeuré fidèle jusqu'à son dernier souffle.

Si la baisse de nos effectifs représente toujours une préoccupation angoissante, de nouveaux éléments nous permettent aujourd'hui d'envisager l'avenir avec confiance par l'espérance des grâces habituelles à une année d'Ostensions, comme dans la fidélité à la mémoire de tous nos prédécesseurs.

Michel. TINTOU, Premier Bayle

LIMOGES

CONFRERIE DE SAINT-MAXIMIN

Date de création :

Fondée au début du XVII^e siècle, dissoute vraisemblablement pendant la révolution, rétablie le 29 mai 1897 par Mgr Renouard, Evêque de Limoges. Association loi de 1901 déclarée à la Sous-préfecture de Bellac le 4 juin 1999.

Siège social : Chapelle St Sébastien en l'église de Magnac-Laval Haute Vienne.

Le Saint :

Saint MAXIMIN est né en Poitou à Mouterre-Silly à la fin du III^e siècle. Pressé des ses plus jeunes années du désir ardent de la perfection chrétienne, il quitta sa famille et se retira à TREVES ou, sous la conduite d'AGRITIUS, Evêque important de cette ville, capitale d'été de l'Empereur romain CONSTANTIN, il fit bientôt connaître la profondeur de son savoir, la justesse de son esprit, la grandeur de sa foi et l'éclat de ses vertus.

A la mort d'AGRITIUS les fidèles de TREVES lui demandèrent d'être leur Evêque.

Saint MAXIMIN fut un fervent adversaire de l'arianisme et il accueillit avec beaucoup d'honneur Saint ATHANASE lorsque ce dernier fut banni de son siège d'ALEXANDRIE par les Ariens. Il le défendit devant l'Empereur converti à l'arianisme.

Le deuxième grand épisode de la vie de Saint MAXIMIN est le pèlerinage qu'il fit à ROME en compagnie de Saint MARTIN de TOURS. Certains ont pu voir dans ce pèlerinage l'origine de la Grande Procession de neufs lieues (54 Kms) qui depuis la fin du XVI^e siècle et ce, sans discontinuer, se déroule à MAGNAC-LAVAL tous les lundi de Pentecôte en l'honneur du Saint Patron du lieu.

Saint MAXIMIN mourut dans son pays d'origine le 29 mai 352. PAULIN son successeur sur le siège de TREVES organisa, par ruse et au grand mécontentement des Aquitains, la Translation des reliques à TREVES. Une deuxième hypothèse suggère que la Grande Procession de 9 lieues doit ses origines non pas au passage à MAGNAC-LAVAL de Saint MAXIMIN et Saint MARTIN lors de leur voyage à ROME, mais au passage des habitants de TREVES au moment où ils retournèrent dans leur ville après avoir enlevé le corps de Saint MAXIMIN.

Localisation des reliques : Eglise paroissiale de MAGNAC-LAVAL.

Fêtes : Le 29 mai (mort du saint), le lundi de Pentecôte (Grande Procession des 9 lieues) et le 12 septembre (translation des reliques).

Objectifs : Cette confrérie fait partie de la Fédération des Confréries Limousines. Elle participe au maintien des traditions locales et spécialement à la pérennité du culte de Saint MAXIMIN. Elle prend part à l'organisation des fêtes religieuses de la Paroisse, aux Ostensions Limousines, à la Grande Procession de 9 lieues ainsi qu'aux cérémonies de la Fédération des Confréries Limousines.

Effectifs (1^{er} trimestre 2008) : 30 Confrères.

LIMOGES

CONFRERIE LIMOUSINE SAINT CÔME ET SAINT DAMIEN

Cette confrérie a été créée le 07 octobre 2007.

Siège social : Presbytère : 22, rue Dupuytren -- 87260 Pierre-Buffière

Originaires de l'actuelle Syrie, frères jumeaux, CÔME et DAMIEN ont vécu à la fin du

IIIème siècle. Tous deux médecins, ils furent célèbres par leur charité et martyrisés sous

Dioclétien vers 287. Saints Patrons des médecins, puis par extension, de l'ensemble des

professions de santé, leur culte fut très populaire au Moyen-âge et ils figuraient au nombre

des Saints invoqués lors du « canon » de la messe avant la réforme liturgique de « Vatican II

».

L'église de Pierre-Buffière, petit bourg de la Haute-Vienne, abrite depuis la fin du Moyen-âge des reliques de ces deux Saints. Elles firent l'objet d'un Pèlerinage annuel organisé par une Confrérie. Il se perpétua jusqu'au début du XIXème siècle. En accord avec l'Évêque de Limoges, Mgr Christophe. Dufour, le Dr Chamaud, alors Maire de Pierre-Buffière, a fait revivre cette tradition en octobre 2003. Une association de soutien a été fondée et avec l'autorisation de Mgr Dufour érigée en « **CONFRERIE** », par une décision de son Assemblée générale du 07 octobre 2007.

L'Église fête ces deux Saints le 26 septembre et le **Pèlerinage** a lieu le premier dimanche d'octobre.

La Confrérie comptait, au 26 septembre 2008, 57 membres. Elle regroupe des hommes et des femmes appartenant aux professions de santé qui ont la volonté de perpétuer le culte de leurs Saints patrons en organisant un Pèlerinage annuel et tous les 7 ans une Ostension solennelle de leurs reliques. La prochaine aura lieu justement le 4 octobre 2009.

La confrérie s'efforce aussi de promouvoir les valeurs chrétiennes au sein du monde médical et paramédical, d'étudier les problèmes moraux et spirituels rencontrés par ses membres lors de l'exercice de leur profession, et de soutenir, encourager et coordonner toute forme d'entraide et d'amitié entre ses membres.

MONTPELLIER

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Le vol de SOLDA, un destin tragique

Parmi les nombreux documents conservés dans les archives de la Confrérie, figure le manuscrit de l'un de ses membres, Pierre SERRES, qui retrace les événements ayant marqué la vie de pénitents blancs de Montpellier durant le 17^{ème} siècle et le début du 18^{ème} siècle.

Dans le Labarum de 2006, nous avons présenté un extrait de ce manuscrit, relatant la visite effectuée le 21 janvier 1663, par l'Evêque de Montpellier, dans la chapelle de la Confrérie et qui témoigne de la ferveur qui animait nos prédécesseurs et s'exprimait à travers la splendeur et la solennité des cérémonies.

Le récit que nous présentons cette année est bien plus tragique et pourrait s'apparenter à un sordide fait divers. Il retrace, en effet, les pratiques sacrilèges dont le dénommé SOLDA, membre et bedeau de la Compagnie, s'est rendu coupable en 1650.

Découvrons, dans son texte intégral, cette triste histoire :

« Dans le temps que le frère Deydé l'enrichissait par le beau présent qu'il lui fit, un misérable appelé Solda, poussé par une avarice sordide, et bedeau de la compagnie, appauvriissait les morts qui y étaient ensevelis, en leur ôtant le peu qu'ils emportaient dans le tombeau avec eux,

c'est à dire le sac qui leur servait de suaire et troublait par ce moyen le repos de leurs cendres, qui est un crime que les anciens punissaient du dernier supplice. C'est pour cela que les sacristains avertirent le frère Deydé, notre prieur, que ce misérable n'avait pas plutôt enseveli un confrère dans la chapelle, que la nuit, comme il avait les clefs, il allait et descendait dans le charnier et là il lui ôtait le sac, la coiffe et les caleçons et le laissait dans cet état dans la bière qu'il reclouait, comme il avait fait au frère Durranc, ainsi qu'il avait été après que l'on eut trouvé son sac entre les mains d'une courratière par la ville, à laquelle il l'avait baillé pour vendre. De manière que par un effet de la providence divine qui ne laisse jamais rien d'impuni, la chose ayant été découverte et avérée, le frère Deydé fit assembler les confrères pour délibérer sur l'énormité d'un sacrilège de cette nature. Et par la délibération de la compagnie, il fut arrêté que pour réparation ce misérable serait poursuivi criminellement en justice à la requête des syndics et aux dépens de la chapelle, jusque à sentence définitive. Et en conséquence, ils dressèrent leur plainte devant messieurs les officiers du présidial de cette ville le jour et fête de tous les saints.

Mais ce misérable, bourrelé de l'énormité de son crime et de son péché qu'il avait toujours devant lui, implora la miséricorde de la compagnie pour lui pardonner, de manière que les officiers, ayant changé leur courroux et leur indignation en pitié et compassion, firent cesser les poursuites qu'on lui faisait en justice. Et par délibération du vingt-deuxième mars 1652, voulant lui faire souffrir quelque peine pour l'énormité de son crime, tant pour l'honneur de Dieu et de la compagnie, que pour servir d'exemple à ceux qui voudraient entreprendre la même chose, le condamna à venir un jour d'assemblée dans le chœur, à pieds nus, la tête découverte, sans pourpoint, une discipline à la main, et qu'il se mettrait à genoux pendant un Miserere. Et cela fait, qu'il demanderait pardon à Dieu et à la compagnie, et qu'en outre, parce qu'il était un des confrères, que son nom serait rayé et biffé du registre et catalogue de la chapelle, sans espoir de pouvoir être rétabli, ce qui fut exécuté. Et voilà de quelle manière le crime de ce misérable qui méritait la mort fut châtié par la compagnie.

Cependant, quoique ce sacrilège fut pardonné par les hommes et que ce misérable eut fait la pénitence qui lui en avait ordonné, Dieu qui est le juste vengeur des crimes et qui n'en laisse aucun d'impuni d'une manière ou d'autre, voulant faire voir que la punition et la pénitence de ce misérable n'était pas égale à l'énormité de son crime, car il permit qu'après avoir été chassé de la compagnie, s'en étant allé en Catalogne où il commit quelque autre crime, il y fut pendu. »

Il est difficile d'admettre que le Dieu d'Amour dont nous nous réclamons, soit à l'origine d'une telle déchéance et ait pu souhaiter ou simplement permettre l'anéantissement d'une âme. Nous préférons penser que la justice divine, marquée par la lumière de résurrection, a conduit notre

frère SOLDA, à reconnaître "l'énormité de son crime", à en éprouver un repentir sincère et à bénéficier ainsi de la miséricorde infinie du Rédempteur.

Emile MONTALTI



*Heures pour les pénitents blancs de Montpellier,
bois gravé, XVII^e siècle, Jésus guérissant.*

NICE

ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE-CROIX (SOCIETAS GONFALONIS) PENITENTS BLANCS

Des confréries de pénitents en pèlerinage à Lourdes ?

Depuis janvier 2006, deux pénitents ligures ont eu une idée un peu folle, qui est devenue un vrai projet, qu'ils ont fait mûrir en un fervent pèlerinage international à Lourdes, premier du genre, abouti en avril 2008. Bien que très au courant de la traditionnelle revendication d'indépendance de toutes les confréries de pénitents (héritage d'une culture multiséculaire, tant sociale que religieuse), ils n'ont pas hésité à braver cette méfiance antique du regroupement avec d'autres, forcément différents, dans leur culture et leurs usages, pour leur proposer un commun Chemin vers Marie, la Mère de tous et toutes...et ont gagné ce défi.

Pour l'observateur extérieur distrait, une confrérie de pénitents, c'est une survivance incompréhensible de pratiques religieuses périmées, remontant au Moyen-âge. Au pire, c'est un groupement de laïcs obstiné à se vêtir de façon colorée pour processionner derrière des bannières tout aussi voyantes, quand ce n'est pas derrière des crucifix gigantesques, ou des groupes sculptés, dont la démesure n'a d'égale que leur entêtement à se faire remarquer dans leurs manifestations publiques de foi : les très spectaculaires processions de la Semaine Sainte à Séville pourraient même laisser penser que ces acteurs, si attentifs à leur paraître, n'existent, collectivement, que pour les quelques heures de spectacle qu'ils proposent chaque année en public. Au mieux, une confrérie de pénitents, c'est une association de fidèles (au plein sens du terme) sur qui la paroisse peut compter pour assurer, selon les besoins, tantôt la préparation et le support du service liturgique, tantôt la transmission de la catéchèse, tantôt le service social et charitable que l'Eglise, au nom de ses valeurs fondatrices, continue à assurer, malgré ses difficultés matérielles, et son manque d'effectifs.

Mais vue de l'intérieur, la confrérie (ou compagnie), c'est beaucoup plus que cette façade, c'est un cadre où se réalise, jour après jour, un véritable engagement chrétien sur le long terme, une profession de foi aboutie pour un laïc actif. Lorsqu'un pénitent gris d'Avignon participe, en sa chapelle de la Sainte-Croix, à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, il rejoint, intensément, la longue chaîne de tous ses prédécesseurs qui, depuis 1226, ont accompli la même démarche de foi. Lorsqu'un pénitent blanc de la Sainte-Croix de Orte, près de Viterbe, tient son rôle, le Vendredi Saint, dans la procession du Christ Mort, il a conscience de refaire des gestes que ses prédécesseurs ont accomplis, à l'identique, depuis 1275. Lorsqu'un pénitent blanc de la Sainte-Croix de Nice va porter un secours, voire la communion, à un malade, il refait, avec ferveur, le geste d'amour que ses prédécesseurs ont fait depuis 1306, y compris en ouvrant leur propre hôpital en 1636. Lorsqu'un conducteur d'ambulance de la Miséricorde, à Florence, se hâte pour aller recueillir un blessé, il est tout simplement un Samaritain contemporain, en toute conscience.

Que plus de 6000 pénitents venus d'Italie, de France, de Monaco, d'Espagne, de Suisse, d'Ecosse, d'Argentine, aient pu se retrouver en Chemin vers Marie à Lourdes, du 4 au 6 avril 2008 est donc, certes, un événement pour eux-mêmes, premiers étonnés d'avoir voulu, su, et pu se « mettre en chemin ». Mais ne sont-ils pas les lointains successeurs d'autres grands pèlerins, Abraham, Jacob, Moïse, et ne disent-ils pas, comme eux « Me voici, Seigneur, je viens faire Ta volonté » ? Que Marie, à Lourdes, ait su personnifier, en avril 2008, un objectif de rassemblement impressionnant pour toutes ces confréries de pénitents n'est donc en rien une surprise, en regard de ces siècles de foi et de service qu'elles portent en toute conscience, et sans doute aussi en toute fierté collective.

Ne nous étonnons pas si, encouragés par un Premier Chemin International des Confréries aussi revigorant vers Lourdes en 2008, les mêmes confréries, plus beaucoup d'autres, retrouvent , dans quelques années, le désir, et la force, de recommencer...en Espagne ?

Frère Jean-Paul Méheut





PENITENTS NOIRS DE LA MISERICORDE

Quelle année 2008 riche en évènements fraternels pour l'Archiconfrérie des Pénitents Noirs de Nice !!

- Pour commencer, une Maintenance à Lourdes en mai où 22 de nos pénitents se sont rendus dans la gaieté et avec une volonté partagée de se retrouver parmi toutes les confréries d'Europe : merveilleuse expérience, à renouveler absolument !!! Beauté et variété des sacs, bannières ou croix italiennes resplendissantes au soleil pyrénéen. Processions hautes en couleur et fantastique recueillement dans un même désir *de croire, servir ou témoigner...*
- Réflexion interne ensuite au sein de notre Archiconfrérie, le dimanche 22 mai, dans ce lieu magique des Iles de Lérins. Bateau pour s'y rendre, paysage magique d'une île ensoleillée méditerranéenne apprivoisée par son monastère. Messe dans la matinée en présence des moines puis l'après-midi mise en place de groupes de travail et de réflexion avec proposition d'améliorer nos objectifs communs au sein de l'Archiconfrérie. Qui fera quoi ? Pourquoi le faire ? Comment le faire ? Grande synthèse en fin de journée..
- Maintenance départementale de Sospel le 21 septembre, pluvieuse mais heureuse. Très belle chorale dans la cathédrale et messe officinée par Monseigneur Terrance, assistée du nouveau curé..
- 11 octobre 2008 : fidèles à la tradition, les Pénitents noirs de Nice ont réorganisé avec l'Aumonerie de l'Enseignement Public et l'Enseignement Catholique, la troisième édition **des JMJ des Alpes-Maritimes** : comprenez la **Journée Montagne de la Jeunesse**.... Pas moins de 800 jeunes se sont retrouvés à Valdeblore et ce chiffre est en constante augmentation au fil des ans : 350 jeunes à Mollières en 2006, 580 en 2007 à La Colmiane Valdeblore et 800 en 2008. Au programme surtout, Grande rencontre avec les confréries de Pénitents du Comté de Nice qui étaient invitées à parler avec les jeunes de leur engagement spirituel. Le début de la journée a commencé par une randonnée pédestre : visite rapide de l'Eglise St Jacques le Mineur (18ème siècle) avec son clocher roman à La Bolline, traversée du village de la Bolline avec sa chapelle des pénitents blancs puis par le pont de la rivière les jeunes sont revenus vers le village de la Roche par le chemin forestier qui mène à la chapelle St Jean à l'entrée du village. Ils ont traversé le village de **La Roche** avec visite de sa chapelle de la Miséricorde (pénitents noirs). Au sortir de La Roche, par le vallon de Bramafan, ils ont enfin atteint le village de St Dalmas par le chemin forestier (Alt 1300m) : vieux village anciennement fortifié dont il reste quelques vestiges d'enceintes. Découverte ensuite de la chapelle des pénitents blancs, repeinte en trompe l'œil. Enfin, arrivée sur l'église Ste Croix en pierre de taille, église romane du 11^{ème} siècle avec crypte (retables des 15 et 16^{ème} siècles, merveille de l'art roman, an 1000), qui "témoigne de la foi et du savoir des moines constructeurs". Grande halte spirituelle dans l'église Ste Croix.

Monseigneur l'Evêque était présent toute la journée et a participé à la randonnée pédestre avec les jeunes, accompagné d'une vingtaine de prêtres. Puis pique-nique dans les grands prés de St Dalmas et messe en plein air en présence des collégiens et lycéens.

Le soleil était d'or, éclaboussant de lumière la verdure des forêts, les villages revivaient au son des éclats de rire d'une jeunesse chrétienne en pleine liberté, de merveilleux moments partagés...

- En novembre, démarrage des travaux de réfection de la toiture et de la façade de notre chapelle du Cours Saleya à Nice pour une durée de 1 an minimum.
- En décembre, jour de notre fête patronale de l'Immaculée Conception, installation de notre nouveau Prieur: Maître Gérard Colas.

SOCIETE DU TRES SAINT-SEPULCRE
(PENITENTS BLEUS)

**Un Pénitent reconnu
« Témoin du Christ » par l’Eglise de Nice**

L’Eglise de Nice est en synode. Dans le cadre de la réflexion qui anime notre diocèse à cette occasion, notre évêque a souhaité mettre en exergue l'exemple de quelques personnes qui ont rendu un témoignage particulier au Seigneur par leur action : « *dès les premiers siècles de l’histoire du christianisme, des saints sont venus porter la Bonne Nouvelle et la faire fructifier dans cette terre du midi de la France (...) plus proches de nous et tout récemment, des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes et des adultes, dans toutes sortes de circonstances et selon des vocations diverses, ont rencontré le Christ et ont traduit au jour le jour cette rencontre d’amour. (...) Je souhaite que chacun d’entre nous puise dans ces témoignages une force nouvelle pour prendre le relais (...)* » [Mgr Louis Sankalé, introduction au document *Témoins du Christ dans les Alpes Maritimes*].

La confrérie des pénitents bleus de Nice est fière et honorée d'annoncer que leur regretté prieur Oreste Galiano a été retenu au rang de ces "*témoins du Christ dans les Alpes Maritimes*". Parmi les confrères de la Maintenance certains se souviendront sûrement de ce petit bonhomme à la moustache impeccable qui a été prieur de la Société du Saint Sépulcre de 1989 jusqu’à sa mort en 2001. Une biographie d'Oreste Galiano, basée sur le recueil de témoignages de personnes l'ayant connu, a donc été jointe au livret publié par le secrétariat du synode.

Ce texte nous rappelle les différents engagements tenus par cet homme remarquable au nom de sa foi en Jésus Christ. Militant à la JOC dans sa jeunesse, on découvre qu’il a œuvré dans les quartiers populaires de Nice pour soulager les familles les plus pauvres, il a aussi été un animateur de jeunesse dans le cadre des patronages paroissiaux. Pendant la Guerre d’Algérie il a apporté son soutien aux familles de soldats. Plus tard il organise de nombreux pèlerinages dans les hauts-lieux spirituels de France et en Terre Sainte. Devenu prieur des pénitents bleus il a reconstruit avec amour et patience une confrérie en passe de s’éteindre tout en s’engageant pour les SDF...

L'exemple d'Oreste Galiano est, pour tous les pénitents, un chemin de vie et d'espérance. Il montre à qui en doute que nos confréries ne sont pas seulement des groupes folkloriques aux pratiques désuètes et spectaculaires, mais qu’elles peuvent être des pépinières de grandes âmes, des écoles de sainteté pour ceux qui savent conjuguer prière, charité et humilité.

Quelques extraits du document *Témoins du Christ dans les Alpes Maritimes*

« Déjà, jeune travailleur, connaissant quelques familles d’ouvriers pauvres, il leur confectionnait pour Noël un copieux panier de victuailles pour qu’elles puissent faire un vrai repas de fête. Ces repas qu’il offrait étaient souvent plus copieux que ce qu’il se réservait; mais son bonheur, dans la nuit de Noël, était de savoir que des gens dans le besoin étaient heureux.

Sa fille se souvient qu’en raccompagnant sa mère chez elle le soir des funérailles de son père, il y avait devant la maison cinq ou six SDF. L’un d’eux s’est approché de sa mère pour lui dire: « Madame Oreste, on n’est pas venus à la messe parce qu’on est trop sales mais on voulait vous dire merci pour ce que votre mari faisait pour nous. On est vraiment désolés. » Et ils sont partis.

Oreste n'a pas fait de grandes actions mais tout ce qu'il a accompli l'a été dans l'amour et la foi, ce qui donne à sa vie une hauteur admirable. Il confrontait toujours son action au message des Evangiles et trouvait dans la parole de Dieu et les sacrements la force pour agir. L'exemple de saint François, patron de la confrérie des pénitents bleus (la confrérie a été fondée par les franciscains) a été éclairant pour conformer sa vie aux exigences chrétiennes. Rongé par le cancer il a terminé sa vie dans la souffrance. Malgré tout, jusqu'au dernier moment, il a gardé la foi et trouvé la force dans la communion au corps du Seigneur. (...) Le jour de ses funérailles, la cathédrale de Nice était pleine de toutes les personnes qui ont croisé un jour la route d'Oreste, des riches et des pauvres, des puissants célèbres et des humbles anonymes, des chrétiens, des athées et des croyants d'autres religions, tous étaient là pour rendre hommage à un homme hors du commun.

Oreste Galiano demeure un exemple de foi rayonnante, parce que vécue au quotidien, dans chaque petit geste, dans une attention à chacun, dans une diplomatie des petits pas, dans une fraternité authentique et naturelle. »

Aujourd'hui l'archiconfrérie des pénitents bleus entend se nourrir de l'exemple de son prier pour porter sur le monde un regard miséricordieux. Il actualise et perpétue le témoignage rendu par les saints que nous vénérons dans notre antique chapelle : saint Sébastien, saint François, saint Antoine, saint Bernardin de Sienne et les autres... Nos œuvres de charité n'ont nul besoin d'être éclatantes, budgétisées, ou fonctionnalisées, en revanche le pénitent doit savoir mettre toute sa foi dans le geste simple de la main tendue à ceux qui souffrent. L'exemple d'Oreste nous vivifie et nous accuse en même temps : on se plaint souvent d'avoir perdu les structures charitables qui ont fait les grandes heures de nos confréries, pourtant le chantier de l'amour fraternel n'a besoin que d'ouvriers humbles et volontaires, notre père saint François l'avait annoncé, Oreste nous l'a rappelé.

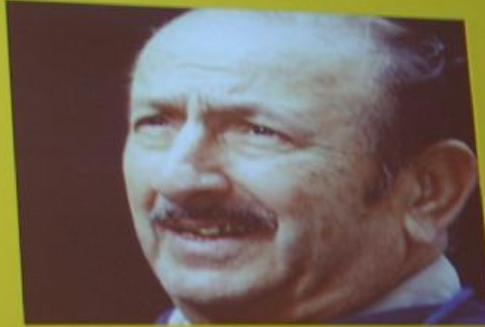
Fortifiés par l'exemple d'Oreste Galiano notre dernière assemblée générale s'est terminée sur cette réflexion inscrite au PV : « *Il faut se rendre à l'évidence, notre confrérie n'a pas les moyens financiers ni humains (8 membres) de réactiver une œuvre caritative de grande ampleur, pour autant la charité est un pilier essentiel de notre engagement. Alors mes frères, je vous le demande, que faisons-nous pour vivre cette exigence ? Lequel d'entre-nous s'engage vraiment auprès des pauvres, auprès des jeunes, auprès des malades ou des défunts ? Rejoignons, selon nos charismes personnels, des associations caritatives, des structures d'éducation chrétienne et vivons ces engagements en pénitents, ressourcés dans la prière commune de la confrérie... »*

Frère Sébastien RICHARD
Prieur de la Société du St Sépulcre

PS : Si vous souhaitez recevoir le livret « *Témoins du Christ dans les Alpes Maritimes* » vous pouvez nous contacter : stsepulcre@gmail.com

Présentation de la biographie d'Oreste Galiano pendant le pèlerinage Synodal du Diocèse de Nice à Lourdes en juillet 2008

Témoins du Christ
dans les Alpes-Maritimes



CONFRERIE DE LA TRES SAINTE TRINITE (PENITENTS ROUGES)

1579 – 2009 : 430^e anniversaire des pénitents rouges de Nice

La confrérie des pénitents rouges de Nice est issue de trois anciennes confréries qui se sont regroupées après avoir été interdites par la révolution française pendant plusieurs années (1793 – 1801).

Parmi ces confréries figure celle du Saint Nom de Jésus, dont nous fêtons cette année le 430^e anniversaire de son érection canonique intervenue le 1^{er} novembre 1579.

La dévotion au Saint Nom de Jésus

La dévotion au saint Nom de Jésus a été répandue surtout par les prédicateurs franciscains du XIV^e-XV^e siècle, sous l'influence de Saint Bernardin de Sienne.

La vénération du nom de Jésus repose solidement sur des textes majeurs du Nouveau Testament. C'est l'ange de l'annonciation qui dit à Marie « *Tu enfanteras un fils à qui tu donneras le NOM DE JESUS, il sera grand, il sera appelé Fils du Très Haut...* » - et lors de la circoncision de Jésus, l'évangile nous dit : « *on lui donna le NOM DE JESUS, nom qu'avait indiqué l'ange, avant sa conception.* ». Dès la prédication apostolique le nom de Jésus est invoqué : au nom de Jésus, Pierre guérit le boiteux de la Belle Porte (Ac. 3, 6), et Pierre proclame, devant le Sanhédrin : « *Il n'est sous le ciel aucun autre NOM parmi ceux qui ont été donnés aux hommes, qui doive nous sauver...* ». Enfin, l'Apôtre Paul dans Philippiens, 2, 9-10 « *Dieu a souverainement exalté (Jésus) et lui a donné le NOM qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au NOM DE JESUS, tout genou fléchisse....* ». Saint Bernardin de Sienne (1380-1444), le grand réformateur de l'Ordre franciscain, en fit le thème principal de sa prédication populaire. Il faisait afficher en tous lieux une représentation du monogramme de Jésus (IHS dans un soleil), comme une protection et un mémorial du salut. En 1530, la fête du Saint **NOM DE JESUS** fut accordée aux Frères mineurs, et étendue à l'Église universelle en 1722, par le pape Innocent XIII. Elle est fêtée le 3 janvier.

Le Saint Nom de Jésus dans le comté de Nice.

On sait que les Franciscains de l'Observance s'installèrent à Nice en 1251. Devant le monastère avait été érigée, en 1477, une croix de marbre blanc tréflée, portant le séraphin ailé de la vision de saint François d'Assise et divers médaillons. Le détail des sculptures de cette œuvre d'art fait apparaître saint Bernardin de Sienne, tenant un livre dans la main gauche et dressant de l'autre une tige au haut de laquelle, entouré de flammes, se trouve le trigramme du Christ IHS (Jesus Hominum Salvator : Jésus Sauveur des Hommes) que l'on retrouve fort souvent dans les fresques, les peintures, et les sculptures de cette époque dans notre région.

On peut encore le voir sculpté sur les linteaux de pierre d'une dizaine de portes de maisons du Vieux Nice, sur la voûte du chœur de la chapelle du Saint Suaire et dans de nombreux villages de notre région, notamment à Tende et à la Brigue.

La Confrérie du Saint Nom de Jésus, pénitents rouges de Nice.

Il faudra attendre, au XVI^e siècle, les effets de la « réforme catholique » pour voir s'implanter dans notre ville la confrérie du Saint Nom de Jésus, qui fut active dès 1578. Le Comté de Nice dépendait alors de la Maison de Savoie, sous le duc Emmanuel-Philibert (1553-1580).

La Confrérie du Saint Nom de Jésus, premier vocable de la confrérie des pénitents rouges, formait, dès l'origine, une association mixte de frères et de sœurs. Elle choisit le

vêtement rouge appelé sac " la cappa ", avec un écusson rond bordé de fils d'or sur la poitrine portant les lettres I.H.S. Elle fut érigée canoniquement, le 1er novembre 1579 dans l'église des Dominicains qui se situait à l'emplacement de l'actuel Palais de Justice de Nice.

Les statuts principaux datent du 15 août 1590, réformant les premiers statuts de 1585.

L'élection du **Prieur** et du Sous Prieur, avait lieu chaque année, le jour de la Circoncision de Notre Seigneur Jésus.

Les Frères, étaient tenus à la prière et à l'aumône, ainsi qu'à la confession et à la communion le jour de la Circoncision, de Pâques, de Pentecôte et de l'Assomption. Ils devaient se confesser avant et remettre le bulletin prouvant leur confession. Ils étaient tenus de fuir les mauvaises compagnies, les jeux de cartes, de dés, de ne pas les employer publiquement afin de ne pas scandaliser le peuple. Ne pas fréquenter les tavernes et dire des gros mots, éviter les lieux malhonnêtes et les personnes hérétiques.

Mission des pénitents rouges.

Les confréries remplissaient les devoirs de dévotion et de charité au service de la population au milieu de laquelle elles vivaient. A cette époque, les pouvoirs publics ne se chargeaient pas de l'assistance des miséreux. La charité se comprenait comme une obligation religieuse dont le clergé et les confréries se chargeaient à Nice, à la satisfaction de la municipalité et du souverain. Ainsi, la confrérie du Saint Nom de Jésus eut en charge l'aide aux orphelins et aux enfants abandonnés, nombreux au XVIIe et au XVIIIe siècle, surtout pendant les périodes d'épidémies de peste comme celles de 1580 ou de 1720. Les orphelins furent pris en charge par la confrérie des pénitents bleus du Saint Sépulcre.

Cette charge fut exercée par les pénitents rouges jusqu'en 1763, date à laquelle l'orphelinat fut rattaché à l'Hospice de la Charité.

Epilogue

Le 29 décembre 1782 les Confréries des pénitents, rouges du Saint Nom de Jésus et blancs du Saint Esprit décidèrent de fusionner. Cette fusion ne devint effective qu'après la ratification par lettres patentes royales du 23 juin 1786. Elle dura peu, car les armées révolutionnaires envahirent le comté de Nice en septembre 1792 et les confréries de pénitents furent interdites en février 1793 avec la création du premier département des Alpes-Maritimes. Leurs chapelles respectives furent démolies pour l'agrandissement de places.

Elles ne se reformeront, grâce au Concordat, qu'en 1807 en s'agréant à la confrérie du Saint Suaire pour former une nouvelle et toujours vivace confrérie de la Très Sainte Trinité des Pèlerins (Pénitents rouges de Nice), qui n'oublie pas ses racines anciennes, celles des confréries du Saint Nom de Jésus (1579), du Saint Esprit (1585) et du Saint Suaire (1620). Une belle Trinité de noms qui depuis enrichit notre spiritualité et nos vocations.

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous pouvons méditer sur le verset 2-9 de l'épître aux Philippiens :

*« C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné **LE NOM QUI EST AU-DESSUS DE TOUT NOM**, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que **JESUS-CHRIST EST SEIGNEUR**. »*

Fêtons donc, tous ensemble, ce 430ème anniversaire des pénitents rouges de Nice, héritiers de l'ancienne confrérie du Saint Nom de Jésus.

D'après les recherches et les écrits de Sœur Louissette SGARAVIZZI – NAVELLO - Pénitente Rouge de Nice.

PROGRAMME des FETES 2009 - En la chapelle du Saint Suaire (Cours Saleya)

Lundi 11 Mai - EXPOSITION

10 h.00 - Ouverture de l'Exposition « Le Saint Suaire de Turin » du Lundi 11 mai au samedi 13 juin

Dimanche 17 Mai - MESSE DU SAINT SUAIRE

9 h.30 - Procession de la Sainte Face dans les rues du Vieux-Nice avec la participation des confréries de pénitents

10 h.00 - Grand'messe chantée en grégorien par la chorale des pénitents rouges, Direction Bertrand Dutour de Salvert.

12 h.30 - Réception autour d'un Buffet niçois

Samedi 23 Mai - CONFERENCE

15 h.00 Conférence du Dr Gaston Ciaï "La science à l'épreuve du Saint Suaire " Entrée libre

Dimanche 24 Mai – ST PHILIPPE NERI (Patron de la confrérie)

9 h.30 – **Procession de la statue et des reliques de St Philippe Neri** dans les rues du Vieux-Nice avec la participation des confréries de pénitents

10 h.00 - Grand'messe chantée en grégorien avec le concours de la chorale des Pénitents Rouges : Direction Bertrand Dutour de Salvert.

Dimanche 31 mai - CONCERT

20 h.00 - Concert de chants sacrés par le «Choeur Universitaire de Nice» Direction Bertrand Dutour de Salvert. Entrée libre et gratuite.

Dimanche 07 Juin - FETE DE LA TRES SAINTE TRINITE (Fête Patronale de la Confrérie)

9 h.30 - Procession dans les rues du Vieux Nice avec la participation des confréries de pénitents

10 h.00 - Grand'messe chantée en grégorien par la chorale des Pénitents Rouges : Direction de Bertrand Dutour de Salvert.

12 h.30 - Réception autour d'un Buffet niçois

**Le Prieur des pénitents rouges de Nice
Christian Borghese**



PERPIGNAN

L'Arxiconfraria de la Sanch et Saint Vincent Ferrier

Cette année, plutôt que de présenter seulement un compte-rendu annuel d'activités et au-delà du pèlerinage exceptionnel à Lourdes qui aura été une « sacrée » maintenance, un pèlerinage qui aura marqué les présents mais aussi de ceux qui nous ont accompagnés en esprit et aura été développé dans le présent Labarum, il est apparu d'importance à notre Arxiconfraria de faire découvrir à tous nos confrères Saint Vincent Ferrier, notre Saint fondateur.

Son histoire : En vrai fils de Saint Dominique, Saint Vincent Ferrier, entré dans l'ordre des Prêcheurs à 17 ans, et après de longues études philosophiques et théologiques, fut avant tout un prédicateur. De Valence (Espagne) où il naquit en 1350, à Vannes où il mourut le 5 avril 1419, il chemina sans cesse à travers la France, l'Italie, la Suisse exhortant les foules à la conversion dans l'attente du retour du Christ que semblait annoncer les calamités de son temps : la guerre de Cent Ans, et le schisme d'Occident (dont il avait personnellement souffert). Il a été un des personnages clés de la réinitialisation de l'Eglise dont nous ne pouvons qu'évoquer ici le Concile de Notre Dame de la Réal en 1408, cette église étant située dans le vieux Perpignan. Il porta toujours un grand souci de la paix et de l'unité de l'Eglise. Afin de vous donner un aperçu de la qualité de ce saint docteur de l'Eglise, un extrait de ses écrits est ici reproduit :

« CONSEILS A UN PREDICATEUR

Dans les prédications et les exhortations emploie un langage simple, celui d'un entretien familial, pour expliquer en détail ce qu'il faut faire. Autant que possible donne des exemples, afin que le pécheur, chargé de tel péché, se sente atteint comme si tu prêchais pour lui seul. Mais parle de telles sortes que tes paroles apparaissent bien comme ne venant pas d'un esprit orgueilleux ou irrité, mais plutôt de la tendresse d'une charité et d'une bonté paternelles. Sois pareil à un père qui s'afflige de voir ses enfants coupables, ou gravement malades, jetés dans un fossé profond : il essaie de les ramener, de les délivrer, il veut les caresser comme une mère, comme quelqu'un qui se réjouit de voir leurs progrès et de pouvoir espérer dans la gloire du paradis. C'est ainsi qu'on fait du bien à ses auditeurs, car un exposé général sur les vertus et les vices ne les touche guère.

De même dans les confessions : que tu encourages aimablement les timides, ou que tu menaces sévèrement les endurcis, montre toujours la tendresse de la charité. Que le pécheur comprenne toujours que tes paroles sont inspirées par la charité pure. C'est pourquoi les paroles charitables et douces doivent toujours précéder les paroles mordantes.

Toi qui désires être utile aux âmes qui t'approchent, commence par recourir à Dieu de tout cœur. Fais-lui simplement cette demande : qu'il digne répandre en toi cette charité qui est l'essentiel des vertus et qui te permettra d'accomplir ce que tu souhaites. »

Saint Vincent Ferrier

Traité sur la vie Spirituelle. 13.

Liturgie des heures, tome 2, p.1295 »

Saint Vincent Ferrier fut l'initiateur de notre confrérie qui fut fondé le 11 Octobre 1416. C'est pourquoi dans un désir de partage avec nos frères pénitents, nous commencerons le 11 Octobre 2016 une année jubilaire pour la terminer au jour de notre Maintenance en 2017. A bientôt avec nous dans cette joie.

Xavier L. MARIA
Bailli de Catalogne

Jean-Pierre CASPAR
Chargé des Relations avec les confréries
catalanes et espagnoles

SAUGUES

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Les pénitents, serviteurs, animateurs... OUI ! Serviteurs de la communauté paroissiale, animateurs de nos belles cérémonies religieuses et processions, aide au clergé. Les pénitents blancs de Saugues perpétuent avec mérite l'œuvre de leurs anciens dans un monde qui s'éloigne peu à peu de la pratique religieuse.

L'Année 2008 peut être considérée comme ordinaire et relativement calme, un calme tout relatif car il est bon de se rappeler en cette fin d'année les principaux événements qui ont marqué notre confrérie.

Le 5 janvier après une messe célébrée par notre aumônier le père Bongiraud, nous avons partagé la galette des rois.

Notre assemblée générale a eu lieu cette année le 8 février.

La semaine sainte est un temps fort pour notre confrérie, le jeudi saint il y avait beaucoup de monde pour la traditionnelle procession dans les rues de la ville.

La Maintenance avait lieu à Lourdes du 4 au 6 avril à l'occasion du 150^e anniversaire des apparitions une délégation de 50 personnes (pénitents et accompagnants) ont fait le déplacement.

Dimanche 10 août et lundi 11 août fête de saint Bénilde présidée par le père abbé de Notre Dame des Neiges.

Dimanche 7 septembre pèlerinage à Notre Dame d'Estours et marche diocésaine animée par la pastorale familiale et présidée par notre évêque Monseigneur Brincard.

Toutes ces actions n'ont pu s'effectuer qu'avec l'enthousiasme et la disponibilité des pénitents autour de leur recteur.

Malgré une baisse sérieuse des pratiques religieuses, souhaitons que les pénitents continuent à montrer l'exemple et que de nombreux jeunes leurs emboîtent le pas.

R. RAVAT, Recteur



VALDEBLORE

PENITENTS BLANCS DE LA BOLLINE

En cette année 2008, notre Confrérie a perdu un de ses membres. Honoré qui était présent depuis le renouveau de notre Confrérie en 1999. Le 5 octobre 2008, nous avons aussi à notre grande joie, accueilli 3 nouveaux confrères : Emile, Jacques et Patrick. Les Aubes bénies par notre curé, le Père Magnin, leur ont été remises par notre Père Prieur Jacques Saïa au cours d'une cérémonie émouvante qui s'est tenue dans notre chapelle en présence de leur famille, des Pères Prieurs de La Roche, de Saint Dalmas et d'Isola, ainsi que des paroissiens. Un repas fraternel termina cette mémorable journée. Nous sommes très heureux et fiers de voir notre communauté s'agrandir, car elle fait partie intégrante de notre village pour l'entretien et l'amélioration de notre Chapelle, le maintien de nos traditions et le plaisir d'être ensemble.

Maguy Barelli



Confrérie des Pénitents Blancs. Au centre le Père Jean-Luc Magnin

VALDEBLORE

LA ROCHE

CONFRERIE DES PENITENTS NOIRS

PENITENTS ENTRE JEUNESSE ET TRADITION.

Quel beau message d'espoir en l'avenir de notre confrérie, Notre Dame de la Miséricorde, que de voir en ce soir du 26 juillet 2008, ces quatre garçons d'une vingtaine d'années porter fièrement St Jean Baptiste, traversant en procession La Roche Valdeblore, suivis par tous les pénitents noirs et la population. Ils se sont habillés tous les quatre dans la sacristie, en écoutant fébrilement les recommandations des anciens. Ils ont revêtu le camisu noir de leurs ancêtres, noué le cordon en songeant à tout ce qui les reliait désormais à tant de siècles d'histoire.

Quel plus beau témoignage de vitalité de notre foi que ce pèlerinage à Lourdes les 4, 5, 6 avril 2008 où nous avons rejoint nos frères français, espagnols et italiens, guidés par une bannière portée bien haut par cette pénitente de 27 ans, perpétuant ainsi la tradition de la confrérie qui veut que le porte-bannière soit la plus jeune femme du groupe. Les chants et les prières adressées à Notre Dame de Lourdes ce soir là ont eu un éclat tout particulier.

Enfin, en point d'orgue, ce rassemblement de 600 jeunes garçons et jeunes filles des Alpes Maritimes qui marchent bruyamment d'une chapelle à l'autre dans le Val de Blore, et qui partagent un pique nique champêtre sous un soleil radieux au cœur de nos montagnes. Monseigneur SANKALE, notre évêque, a accompagné vaillamment cette foule bigarrée pour célébrer ensuite une messe en plein air en présence des prêtres de la paroisse de Notre Dame de la Tinée, des accompagnateurs et des pénitents en tenue.

Les pénitents : derniers vestiges d'une charité et d'une foi catholique obsolètes dans notre société pragmatique et opportuniste ? C'est ce que se plaisent à dire certains esprits chagrins. C'est vrai que les traditions, comme la charité, sont les fondements de notre confrérie. Une histoire de 4 siècles, des églises vieilles parfois de 1000 ans nous rappellent notre appartenance à un mouvement qui défie les modes et les intérêts partisans.

C'est au nom de cette tradition que des aînés se sont dressés lors de notre assemblée générale extraordinaire pour maintenir l'unité de notre confrérie et nous rappeler les devoirs envers la population de notre village.

Ce sont ces mêmes traditions qui nous poussent à nous réunir chaque 1^{er} mai à l'occasion du Patrouccini qui est un temps fort de prière et de partage et de réconciliation entre les 3 confréries de Valdeblore.

Alors oui, les pénitents noirs se considèrent comme les gardiens de la mémoire de La Roche Valdeblore, mais ils doivent tous les jours réinventer la miséricorde pour se tourner vers l'avenir et offrir un message d'espoir à notre jeunesse, toujours au service de son prochain.



VALREAS

CONFRERIES DE PENITENTS BLANCS ET NOIRS

Deuils, inquiétude, et espoir

L'année 2008 aurait été semblable aux autres si nous n'avions eu à déplorer le décès de deux Confrères Pénitents Noirs. L'âge et la maladie de Louis Fériaud, Pénitent Noir depuis plus de 50 ans, l'avaient éloigné depuis plusieurs années de nos manifestations, mais il appréciait toujours la visite régulière de quelques Confrères, il s'est éteint à l'âge de 84 ans et nous étions une dizaine de Confrères à l'accompagner pour ses obsèques. Pour notre ami Pierre Julian, la situation était tout autre : Pénitent assidu depuis plus de 20 ans, il a été foudroyé à 60 ans en quelques semaines seulement par la maladie (il avait participé à la Maintenance de Lourdes sans le moindre symptôme). De par son âge, il comptait parmi les membres les plus actifs et les plus dévoués de nos confréries ; très engagé dans la vie associative (adjoint au maire de Grignan), il laisse un grand vide chez ses amis venus très nombreux à ses obsèques ; son fils Mickaël qui nous a rejoints depuis plusieurs années assure la relève familiale.

Mais à ce rythme, et sans perspective de recrutement, nos confréries valréassiennes sont malheureusement appelées à lentement s'éteindre : la moyenne d'âge ne cesse de s'élever (accentuée encore par le décès de Pierre qui comptait parmi les plus jeunes confrères) ; pourtant il existe un véritable attachement à nos confréries qui peut s'observer de plusieurs façons :

-notre clergé paroissial, 3 prêtres, parmi lesquels nous avons trouvé un jeune aumônier plein d'enthousiasme qui découvrait les Confréries et qui a été immédiatement conquis ; mais aussi les autres prêtres qui apprécient l'aide qu'un grand nombre d'entre nous leur apportons lors des cérémonies de funérailles.

-les diverses municipalités (le nouveau maire est fils d'un de nos confrères parmi les plus assidus) et tous les élus (conseiller général, député) ne nous refusent jamais leur concours. Et aucun ne voudrait envisager notre disparition du patrimoine local.

-enfin les paroissiens, qui assistent à nos offices, participent à nos activités (pèlerinages, aide financière, fréquentation de nos chapelles).

Et c'est bien là le paradoxe, personne ne souhaite notre disparition, mais peu viennent nous rejoindre, c'est un peu comme la ligne de TGV dont personne ne veut devant chez lui, alors que tout le monde l'utilise ; cela nous amène à nous interroger et chercher des solutions :

-actualisation de nos statuts (vieux de près de deux siècles) à laquelle nous travaillons depuis plusieurs mois ; la nouvelle version sera soumise à notre Grand-Maître.

-effort de communication en nous faisant davantage connaître : conférence prévue courant janvier 2009, à l'occasion des festivités commémorant le 500^{ème} anniversaire de notre Confrérie des Pénitents Blancs (nous vous en ferons le compte-rendu dans le prochain Labarum).

Et puis comptons surtout sur l'aide de l'Esprit Saint qui a permis de nous maintenir jusqu'à ce jour...

Enfin, nous animons ou participons toujours à nos offices traditionnels (Avent, Carême, Fête-Dieu, Rogations, Décollation de Saint Jean Baptiste, Notre Dame de Vie, Toussaint, Chemin de Croix...) qui permettent de faire vivre liturgiquement nos chapelles ; nous avons renoué également avec l'ancienne tradition, chère aux Pénitents, des pèlerinages

qui motivent toujours une cinquantaine de fidèles (dont une vingtaine de Confrères) : nous avons commencé avec Corte en 2007, puis continué avec Lourdes (Maintenance), les Saintes Maries de la Mer et nous envisageons Le Puy pour le 15 août 2009. Nous sommes ravis d'y être généralement accompagnés par notre nouvel aumônier.

En définitive, la situation pourrait être meilleure, mais elle pourrait être pire, et c'est bien de cette dernière façon qu'il faut voir les choses...

Henri Veyradier

Légende de la photo : Notre participation à la Maintenance à Lourdes (Pierre Julian est au premier rang à gauche, à côté de lui, son fils Mickaël)



AUTRES CONFRERIES

Bien que n'ayant pas, cette année, contribué à la rédaction du Labarum, par leurs articles ou leurs photos, les confréries suivantes ont, par leur commande d'exemplaires, manifesté leur intérêt et leur fidélité :

ALLEINS : Confrérie des Pénitents Blancs

FIGARELLA : Confrérie Saint Vincent Ferrier

GORBIO : Archiconfrérie des Pénitents Blancs de la Sainte-Croix

HAUTE-TINEE, ISOLA : Confrérie des Pénitents Blancs de Sainte-Anne

MONACO : Vénérable Archiconfrérie de la Miséricorde

NARBONNE : Confrérie des Pénitents Blancs



Pèlerinage d'octobre 2008.

Retour de la procession à la mer de la Barque des Saintes Maries entourée des porteurs et de la Bannière de la Confrérie.

De gauche à droite :

Père Thierry-François, curé des Saintes.

Monseigneur Christophe Dufour, Evêque coadjuteur de l'archidiocèse d' Aix et d'Arles.

En retrait, le Président de la Confrérie (Chasuble bleue)

Père Patrice, vicaire des Saintes



Bénédiction à la mer. La Barque des Saintes Maries sur les épaules des Confrères des Saintes en chasuble précédée par la Croix de Camargue et entourée par les gardians pour le pèlerinage

SAINT-FIACRE

Comité des fêtes nationales et internationales

Siège social : Mairie, 77470 SAINT-FIACRE

En 2008, l'assemblée générale et les activités qui l'accompagnent se sont déroulées, les 22, 23, 24 février, à Lisieux, où les confrères ont eu le plaisir de retrouver les membres des Sociétés d'horticulture de Lisieux et de la Côte-Fleurie, qui les avaient accueillis pour la fête internationale Saint-Fiacre en 2005, organisée avec solennité et chaleur confraternelle, et dont ils gardent un souvenir inaltérable. Ils ont découvert l'abbaye du Bec-Hellouin, divers aspects des activités de la ville de Lisieux et la Côte de Grâce et ont été reçus avec beaucoup de convivialité à l'hôtel de ville de Lisieux par le maire et les élus. Le conseil d'administration a eu lieu le 27 septembre à Luxembourg.

En 2009 le conseil d'administration aura lieu le samedi 7 mars à Saint-Fiacre (Seine-et-Marne), où nous serons reçus par l'association des Amis de saint Fiacre. Du vendredi 6 après-midi au dimanche 8 midi, seront organisées des visites dans le cadre de la Communauté de communes du Pays créçois, qui bénéficie d'une remarquable mise en valeur de son patrimoine.

Les confrères seront guidés sur le Chemin de Saint-Fiacre, qui suit à peu de chose près celui qu'empruntaient les pèlerins. Le tracé qui traverse les villages de Saint-Fiacre et de Villemareuil, part de l'ancien prieuré et aboutit à travers bois à la fontaine Saint-Fiacre. Il est entièrement balisé par des bornes et plaques à l'effigie de l'enseigne de pèlerinage, inspirée de celles du Moyen Age et façonnée à l'occasion de la fête internationale Saint-Fiacre de 1999. Il est ponctué de six panneaux explicatifs illustrés : un placé devant l'ancien prieuré rappelant les vicissitudes du monastère fondé par le saint, deux à l'église de Saint-Fiacre, consacrés l'un à l'histoire et au culte du saint, l'autre à l'édifice et aux objets qu'il renferme, un au cimetière rappelant le légendaire qui a fleuri sur la base des données historiques, un à l'église de Villemareuil, où sont conservées deux pierres tombales de grande qualité (XVI^e et XVII^e siècles), dont les possesseurs ont été identifiés, enfin un à la fontaine, qui passa alternativement de mains laïques en des mains ecclésiastiques et du domaine privé au domaine public.

Nous sommes fiers de pouvoir présenter un patrimoine culturel et culturel vivant de plus de treize siècles d'existence, aux visiteurs qui y trouveront un parcours de découverte pour les randonneurs, un enrichissement intellectuel pour les passionnés d'histoire, un cheminement spirituel pour les pèlerins.

La prochaine assemblée générale et ses activités annexes sont prévues à Senlis (Oise), les 2, 3 et 4 octobre 2009.

Renseignements auprès de la secrétaire : Paule Lerou, 6, rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux, tél. : 01 64 34 84 90 ; lerousaintfiacre@wanadoo.fr